



Commission Départementale des Activités Sportives

Section FEMININES

Procès-Verbal n° 15

Réunion du : Mardi 29 Novembre 2022

Président : M. Guy BOUCHON

Référent C. Féminine : Mme Lydie BASTIEN

Secrétaire : MME Huguette CARPENTIER

Membre : MM. Frederic BAUMANN – Raymond CAZEAUX

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- *Informations*
- *Traitement du courrier*
- *Tirage Coupe du Var*
- *Reports de matchs*

INFORMATION

LA COMMISSION FEMININES SE REUNIE TOUS LES MARDIS

* FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Rappel : L'utilisation de la tablette est obligatoire pour les compétitions U15 à Séniors.

En cas de problèmes contacter les responsables FMI suivant :

Rappel du N° de téléphone des membres de la Commission à contacter : M. Patrick FAUTRAD : 06.09.20.53.90

- M. Yves SAEZ : 06.12.62.75.51 et Mme Béatrice MONNIER : 07.64.40.29.29 – M. Jean Louis NOZZI : 06.23.48.30.76.

Ces derniers noteront les clubs les ayant contactés.



*** IMPORTANT**

Pour le bon déroulement des divers Championnats, la Commission des Activités Sportives demande un effort à tous les clubs pour jouer les matchs reportés à la première date de rattrapage ou en semaine.

S'il s'avère que les clubs, pour diverses raisons ne peuvent s'entendre, la Commission prendra la décision impérative pour la continuité des Championnats.

RAPPEL

Les reports pourront être acceptés par la commission qu'en cas de force majeur.

Toutes les demandes de report de matchs devront être faites au plus tard **le Jeudi précédent la rencontre avant 17h00**.

Aucun report ne sera accepté après cette date.

Les demandes de report effectuées après la vérification de la Commission des Calendriers, soit 10 jours avant, seront pénalisés d'une amende de 18€.

CHAMPIONNATS FEMININES

Suite à la participation de l'équipe de France en 8^{ème} de Finale de la Coupe du Monde le **Dimanche 04**

Décembre à 16 h00, et afin que les licenciés puissent soutenir les Bleus, le Comité Directeur du District du Var a décidé de reporter les rencontres suivantes.

FEMININES SENIORS A 11 : SC TOULON / HYERES FC.

FEMININES SENIORS A 8 : EFC FREJUS ST RAPHAEL / CARQUEIRANNE LA CRAU

Ainsi que le cadrage de la Coupe du Var Féminines à 11 reporté au 19.03.2023

COUPE DU VAR SENIORS A 8

A JOUER LE 18 DECEMBRE 2022 (LE MATIN)

Sur le terrain du 1^{er} Nommé

CADRAGE FEMININES A 8

ELAN SPF CAMPZOIS / BESSES SPORT

A JOUER LE 05 FEVRIER 2023

Sur le terrain du 1^{er} Nommé

1/8 de FINALE FEMININES A 8

FC PAYS DE FAYENCE / EFC FREJUS ST RAPHAEL

US SANARY / US CARQUEIRANNE LA CRAU

US ST MANDRIER / AS ST CYR

SO LONDAIS / UA LA VALETTE

FC PUGETOIS / FC ROCBARON

SC DRAGUIGNAN / EFC LA SEYNOIS

(ELAN SPF CAMPZOIS ou BESSES SPORT) / OST ST MAXIMIN

CA ROQUEBRUNOIS / AS CALLAS CANTON



District du Var de Football



COUPE DU VAR SENIORS A 11

A JOUER LE 19 MARS 2023

Sur le terrain du 1^{er} Nommé

CADRAGE FEMININES A 11

RC LA BAIE / DRAGUIGNAN

CARQUEIRANNE LA CRAU / SPORTING TOULON

Exempt : TOULON ELITE FUTSAL – HYERES FC

A JOUER LE 07 MAI 2023

Sur le terrain du 1^{er} Nommé

1/2 de FINALE FEMININES A 11

TOULON ELITE FUTSAL / VAINQUEUR (RC LA BAIE – DRAGUIGNAN)

HYERES FC / VAINQUEUR (CARQUEIRANNE LA CRAU – SPORTING TOULON)

COUPE DU VAR U15F

Le Tirage du Cadrage de la Coupe du Var U15F à 8 s'effectuera le **13 Décembre 2022 à 16h00** au District du Var.
Les clubs désirant y assister sont cordialement invités

REPORTS DE MATCH

RAPPEL

TOUT REPORT DE MATCH EST SOUMIS A L'APPROBATION DE LA COMMISSION FEMININE

A jouer le 11.12.2022

Féminines Séniors à 8 D2

LA VALETTE / SAINT MANDRIER du 02.10.22 (54804.1)

CAMPS ELAN SP / PAYS DE FAYENCE F.C du 27.11.22 (54825.1)

A jouer le 17.12.2022

U15F

EFC. FREJUS ST RAPHAEL / HYERES FC du 26.11.22 (55284.1)

A jouer le 18.12.2022

Féminines Séniors à 11

SPORTING TOULON / HYERES FC DU 04.12.22 (54309.1)

Féminines Séniors à 8 D2

PAYS DE FAYENCE / ELAN CAMPOSOIS du 27.11.22 (54825.1)

EFC FREJUS ST RAPHAEL / CARQUEIRANNE LA CRAU du 04.12.22 (54833.1)

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

1^{ère} parution

Séniors à 8 D2

ROQUEBRUNE / EFC FREJUS ST RAPHAEL du 27.11.22 (54829.1)



District du Var de Football



DOSSIERS TRANSMIS A LA C. DES STATUTS ET REGLEMENTS

Séniors à 8 D2

CA ROQUEBRUNOIS 1 / ET.S. LORGUAISE du 16.10.22 (54818.1)

DESIDERATA

Club souhaitant jouer le Samedi après-midi

US CARQUEIRANNE LA CRAU : U15F

*Prochaine réunion
Mardi 06 Décembre 2022*

La Référente C. Féminine : Lydie BASTIEN
La Secrétaire : Huguette CARPENTIER